



Conseillers en exercice : 88

Votants :

- Délibération c01-05-2014 : 80
- Délibérations c02-05-2014 à c03-05-2014 : 82
- Délibérations c04-05-2014 à c19-05-2014 : 83
- Délibérations c20-05-2014 à c24-05-2014 : 82
- Délibérations c25-05-2014 à c27-05-2014 : 81

Convocation du Conseil de Communauté :

le 09/05/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 20/05/2014

PROCES-VERBAL CONSEIL DU LUNDI 19 MAI 2014

Titulaires présents :

MM. Jacques BILLY, Sophia MARC, Serge MORIN, Michel PANIER, Jean BOULAIS, Patrick THOMAS, Adrien PROUST, Alain LECOINTE, Charles-Antoine CHAVIER jusqu'à la délibération c24-05-2014, Claire RICHECOEUR, Thierry DEVAUTOUR, Stéphanie DELGUTTE, Dany MICHAUD, Brigitte COMPETISSA jusqu'à la délibération c12-05-2014, Gérard EPOULET, Florent JARRIAULT, Jean-Pierre MIGAULT, Gérard LABORDERIE, Daniel BAUDOUIN, Philippe MAUFFREY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Yamina BOUDAHMANI, Amaury BREUILLE, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Luc DELAGARDE, Pascal DUFORESTEL, Marie-Chantal GARENNE, Christine HYPEAU, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Lucien-Jean LAHOUSSE, Nicolas MARJAULT, Elmano MARTINS, Josiane METAYER, Marie-Paule MILLASSEAU, Rose-Marie NIETO à partir de la délibération c02-05-2014, Michel PAILLEY à partir de la délibération c04-05-2014 et jusqu'à la délibération c19-05-2014, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Sylvette RIMBAUD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Claude ROULLEAU, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Michel VEDIE, Bruno JUGE, Alain LIAIGRE, Dany BREMAUD, Jean-Martial FREDON, Christian BREMAUD, Elisabeth MAILLARD, Sophie BROSSARD, René PACAULT, Jean-Claude BARRAUD, Gérard GIBALT, Michel BOURUMEAU, Joël MISBERT, Didier DAVID, Anne BAUDOUIN, Stéphane PIERRON.

Titulaires absents suppléés :

MM. Alain LAUDES représenté par Jean-François SALANON, Jean-Luc CLISSON représenté par Michel FERRAND, Michel SIMON représenté par Dominique GIRET, Jean-Claude FRADIN représenté par Dominique MARQUIS,

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

MM. Jacques BROSSARD a donné pouvoir à Claire RICHECOEUR, Véronique HENIN-FERRER a donné pouvoir à Thierry DEVAUTOUR, Alain GRIPPON a donné pouvoir à Marc THEBAULT, Guillaume JUIN a donné pouvoir à Luc DELAGARDE, Jacqueline LEFEBVRE a donné pouvoir à Lucien-Jean LAHOUSSE, Sébastien PARTHENAY a donné pouvoir à Eric PERSAIS, Nathalie SEGUIN a donné pouvoir à Nicolas MARJAULT, Marie-Christelle BOUCHERY a donné pouvoir à Sylvie DEBOEUF, Rabah LAICHOUR a donné pouvoir à Gérard LABORDERIE,

Anne-Lydie HOLTZ a donné pouvoir à Rose-Marie NIETO à partir de la délibération c02-05-2014, Brigitte COMPETISSA a donné pouvoir à Elisabeth MAILLARD à partir de la délibération c13-05-2014

Titulaires absents excusés :

M. Thierry BEAUFILS.

Titulaires absents :

MM. Marcel MOINARD, Romain DUPEYROU, Simon LAPLACE, Robert GOUSSEAU.

Présidents de séance : Jérôme BALOGE.

Secrétaire de séance : Charles-Antoine CHAVIER jusqu'à la délibération c24-05-2014 puis Sophie BROSSARD.

Le quorum étant constaté, le Président Jérôme BALOGE ouvre la séance, à 17 h 00, à la Salle du Restaurant du Centre de Rencontre de Noron à Niort.

Procès Verbal de la séance du Conseil de Communauté du 14 avril 2014 : Procès-Verbal adopté.

C 01-05-2014

ASSEMBLEES ET AFFAIRES JURIDIQUES – CREATION DU POSTE DE DIRECTEUR/TRICE DE CABINET DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Autorise à recruter un(e) directeur/trice de cabinet dans les conditions fixées par l'article 110 de la loi du 26 janvier 1984 et par son décret d'application n° 87-1004 du 16 décembre 1987, sur un emploi à temps complet,
- Inscrit au budget les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales de ce collaborateur.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C 02-05-2014

ASSEMBLEES ET AFFAIRES JURIDIQUES - REPRESENTATION DES ELUS DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Procède aux désignations afin que les personnes désignées représentent la Communauté d'Agglomération du Niortais au sein des instances dirigeantes de ces organismes.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	82
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C 03-05-2014

ASSEMBLEES ET AFFAIRES JURIDIQUES - COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Reporte la délibération.

C 04-05-2014

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DE 524 M² SITUÉE SUR LA COMMUNE DE NIORT A LA SOCIÉTÉ ADN79 (M. CLAUDE ROULLEAU)

Le conseil :

- Cède à la Société ADN79, représentée par son co-gérant Monsieur PRIVE Franck, ou à toute société qu'il désignera pour réaliser l'opération, la parcelle EE 205 (d'une surface de 524 m² environ), au prix de 25,00 € HT/m², afin d'y transférer et développer une activité de diagnostics immobiliers,
- Approuve que le prix à payer par l'acquéreur soit de 14 691,277 € TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE SUR LA MARGE COMPRISE (qui se décompose en un prix net HT de 13 100,00 € et une taxe sur la valeur ajoutée sur la marge égale à 1 591,277 €),
- Fixe ces conditions de vente à une durée qui n'excèdera pas six mois à compter de la présente délibération et dire que la signature de l'acte de vente devra impérativement intervenir dans ce délai,
- Précise que pour la vente de ces parcelles de terrain, les frais de notaire, de géomètre et de raccordement aux réseaux seront à la charge de l'acquéreur,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les actes authentiques à intervenir qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	83
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 05-05-2014

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DE 3 000 m² SUR LA ZONE D'ACTIVITES "LE PAS DAVID" A BEAUVOIR-SUR-NIORT A L'ENTREPRISE RENAUD S.M.T.S. (M. CLAUDE ROULLEAU)

Le conseil :

- Cède à l'entreprise RENAUD S.M.T.S., représentée par Monsieur RENAUD Eric, ou à toute société qu'il désignera pour réaliser l'opération, une partie de la parcelle 097ZB n°54p (d'une surface de 3 000 m² environ), au prix de 10,00 € HT/m², afin d'y transférer et développer son activité,
- Approuve que le prix à payer par l'acquéreur soit de 34 608,00 € TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE SUR LA MARGE COMPRISE (qui se décompose en un prix net HT de 30 000,00 € et une taxe sur la valeur ajoutée sur la marge égale à 4 608,00 €),
- Fixe ces conditions de vente à une durée qui n'excèdera pas six mois à compter de la présente délibération et dire que la signature de l'acte de vente devra impérativement intervenir dans ce délai,
- Précise que pour la vente de ces parcelles de terrain, les frais de notaire, de géomètre et de raccordement aux réseaux seront à la charge de l'acquéreur,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les actes authentiques à intervenir qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	83
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 06-05-2014

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - CONVENTION CADRE CONCLUE AVEC LA SAFER EN VUE DE LA CONSTITUTION DE RESERVES FONCIERES (M. CLAUDE ROULLEAU)

Le conseil :

- Approuve la conclusion de la convention cadre avec la SAFER POITOU-CHARENTES,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer la convention à intervenir ainsi que les documents annexés.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	83
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 07-05-2014

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - AVENANT 1 AUX CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION D'IMMEUBLES RURAUX CONCLUES AVEC LA SAFER POITOU-CHARENTES (M. CLAUDE ROULLEAU)

Le conseil :

- Approuve l'avenant 1 aux conventions CM 79 08 0017 01, CM 79 09 011 01, CM 79 11 0003 01 afin de modifier la désignation de l'entité propriétaire des biens objet de ces conventions, à savoir la Communauté d'Agglomération du Niortais,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer l'avenant à intervenir.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	83
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 08-05-2014

FINANCES - TARIFS DES EQUIPEMENTS ET SERVICES INTERCOMMUNAUX (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Adopte la modification des tarifs présentés avec leurs dates d'entrée en vigueur respectives.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	79
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	4
	NON PARTICIPE	0

C 09-05-2014

ASSAINISSEMENT - ADMISSIONS EN NON VALEUR (M. THIERRY DEVAUTOUR)

Le conseil :

- Admet en non-valeur les différentes créances d'un montant de 16 562,77 €, déclarées irrécouvrables par le Comptable du Trésor. Ces créances feront l'objet d'une écriture comptable sur le budget annexe assainissement.
- Autorise le Président à signer les tableaux annexés.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	81
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	2

C 10-05-2014

COHESION SOCIALE INSERTION - CUCS - VOLET SOLIDARITE CITOYENNE - APPROBATION DU 1ER PROGRAMME D'ACTIONS 2014 (M. ALAIN BAUDIN)

Le conseil :

- Accorde les subventions ci-dessous énumérées et validées par le Comité Technique du Contrat Urbain de Cohésion Sociale :

- **CNA « Quartiers ouverts » : 8 000 €**
- **La Compagnie la Chaloupe « Caravan'on » : 6 000 €**
- **CSC du Parc « Cinéma » : 6 000 €**
- **Groupe ornithologique des Deux-Sèvres « Quand 2 quartiers se rassemblent pour découvrir la nature » : 2 000 €**
- **CSC du Parc « Près de chez vous » : 2 000 €**
- **CSC du Parc « Résidence d'artistes » : 3 000 €**
- **Habitat Sud Deux-Sèvres « Charte de voisinage » : 1 200 €**
- **CSC de Part et d'Autre « Le Préau » : 3 000 €**
- **CSC de Part et d'Autre « Semaines d'animation » : 4 000 €**
- **CSC de Part et d'Autre « Le jardin partagé du Clou Bouchet » : 7 000 €**
- **CSC de Part et d'Autre « Course d'orientation » : 1 500 €**
- **Impulsion femmes « Le printemps de l'égalité » : 1 000 €**
- **CSC du Parc « Sport et culture » : 9 000 €**
- **ACS Centre-Ville « Service Entr'aide » : 3 000 €**
- **AVEC « Couleurs café » : 14 500 €**

Le montant global des subventions de fonctionnement attribuées ce jour par la CAN est de : 71 200 €

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les conventions afférentes.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	83
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 11-05-2014

COHESION SOCIALE INSERTION - CUCS - VOLET EMPLOI DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE -
APPROBATION 1ER PROGRAMME D'ACTIIONS 2014 AU TITRE DE LA CAN - ATTRIBUTION DE
SUBVENTIONS (M. LE PRESIDENT)

Le conseil :

- Accorde les subventions ci-dessous, énumérées et validées par le Comité Technique du Contrat Urbain de Cohésion Sociale :
 - **ASFODEP (ASsociation pour la FOrmation professionnelle de le Développement de l'Education Permanente)**
« Référent Unique de parcours »
 - **AIN (Association Intermédiaire Niortaise)**
« Référent de parcours - Plateforme vers l'emploi »
 - **MIPE (Mission pour l'Insertion et Pour l'Emploi)**
« Référent de parcours »
 - **Centre Socio-Culturel du Marais**
« Référent de parcours - Espace Emploi »
 - **Centre Socio-Culturel du Pays Mauzéen**
« Référent de parcours - Espace Emploi »
 - **ASFODEP (ASsociation pour la FOrmation professionnelle de le Développement de l'Education Permanente)**
« Atelier compétences clés »
 - **AIVE (Association pour l'Insertion Via l'Economique)**
« Chantier d'Insertion mécanique »
 - **Mission Locale des Jeunes du Sud Deux-Sèvres**
« Agir pour l'emploi des jeunes sur le territoire de la ZUS »

Le montant global des subventions proposées ce jour par la CAN est de **53 500 €**

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les conventions afférentes.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	82
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	1

C 12-05-2014

COHESION SOCIALE INSERTION - CUCS - VOLET EMPLOI DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE -
APPROBATION 1ER PROGAMME D'ACTIIONS 2014 AU TITRE DE LA CAN - DISPOSITIF
EXPERIMENTAL SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES FEMMES EN ZONE URBAINE
SENSIBLE (M. ALAIN BAUDIN)

Le conseil :

- Accorde une subvention de 5 885 € validée par le Comité Technique du Contrat Urbain de Cohésion Sociale pour l'action expérimentale « Projet en direction des femmes en recherche d'emploi : Accompagner les mères vers un mode d'accueil pour leur(s) jeune(s) enfant(s) »,
- Autorise la signature de la convention afférente au versement de cette subvention avec Madame Laurence GAYOU,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer la convention de mise à disposition, à titre gracieux, des locaux du Pôle petite enfance et tous les documents afférents à ce projet.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	83
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 13-05-2014

COHESION SOCIALE INSERTION - AVENANT 3 A LA SUBVENTION GLOBALE FSE 2011-2013
POUR LA MISE EN OEUVRE DU PLIE 2014 (M. ALAIN BAUDIN)

Le conseil :

- Valide la nouvelle maquette financière, solliciter dans cet objectif un avenant n° 3 à la subvention globale 2011-2014,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tous les documents afférents à la mise en œuvre du PLIE en 2014.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	83
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 14-05-2014

COHESION SOCIALE INSERTION - VOLET EMPLOI DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE -
APPROBATION 1ER PROGRAMME D'ACTIONS 2014 AU TITRE DU PLIE-FSE - ATTRIBUTION
DE SUBVENTIONS (M. ALAIN BAUDIN)

Le conseil :

- Accorde les subventions ci-dessous énumérées et validées par le Comité Technique du Contrat Urbain de Cohésion Sociale et du PLIE-FSE :

- **Centre Socio-Culturel du Marais**
« Référent de parcours - Espace Emploi » 22 000 €
- **Centre Socio-Culturel du Pays Mauzéen**
« Référent de parcours - Espace Emploi » 11 000 €
- **ASFODEP (ASsociation pour la FOrmation professionnelle
et le Développement de l'Education Permanente)**
« Référent Unique de Parcours » 11 000 €
- **AIN (Association Intermédiaire Niortaise)**
« Référent de parcours - Plateforme vers l'emploi » 22 000 €
- **MIPE (Mission pour l'Insertion et Pour l'Emploi)**
« Référent de parcours » 44 000 €

Le montant global des subventions attribuées ce jour par la CAN est de 110 000 €

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les conventions afférentes.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	83
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 15-05-2014

COHESION SOCIALE INSERTION - VOLET EMPLOI DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE -
APPROBATION 1ER PROGRAMME D'ACTIONS 2014 AU TITRE DU FSE - VALIDATION DES
DEPENSES REALISEES (M. ALAIN BAUDIN)

Le conseil :

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à valider les montants ainsi que le détail de ces montants pour transmission à la Trésorerie Régionale du Poitou-Charentes en tant qu'autorité de certification.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	83
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 16-05-2014

SPORTS D'EAU - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CONSEIL GENERAL DES DEUX-
SEVRES, LA CAN ET LES COLLEGES POUR L'UTILISATION DES PISCINES COMMUNAUTAIRES
(M. ALAIN BAUDIN)

Le conseil :

- Dénonce la convention d'utilisation avec l'Organisme de Gestion Catholique des Etablissements Secondaires Niortais (OGECESN), pour l'utilisation des équipements aquatiques par les élèves des collèges privés,
- Approuve le projet de convention,

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer cette convention tripartite avec chacun des collèges utilisateurs.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	83
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 17-05-2014

SPORTS D'EAU - MISE EN PLACE DES PLANS D'ORGANISATION DE LA SURVEILLANCE ET DES SECOURS POUR LES PISCINES ESTIVALES DE MAGNE ET SANSAIS (M. ALAIN BAUDIN)

Le conseil :

- Approuve les P.O.S.S. des piscines estivales de Magné et Sansais,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à les signer.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	83
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 18-05-2014

SPORTS D'EAU - APPROBATION DES REGLEMENTS INTERIEURS DES PISCINES ESTIVALES DE MAGNE ET SANSAIS ET DES REGLEMENTATIONS POUR L'ACCUEIL DES GROUPES (M. ALAIN BAUDIN)

Le conseil :

- Approuve les règlements intérieurs et les réglementations pour l'accueil des groupes des piscines estivales de Magné et Sansais,
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer les règlements intérieurs et à faire procéder à leur affichage dans chacun des établissements.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	83
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 19-05-2014

REGIE DES DECHETS MENAGERS – CONVENTION INTERCOMMUNALE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS ET LE SICTOM DE LOUBEAU POUR L'ORGANISATION DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DECHETS (M.PHILIPPE MAUFFREY)

Le conseil :

- Approuve la convention ci-jointe,
- Autorise le Président à la signer ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	74
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	9
	NON PARTICIPE	0

C 19Bis-05-2014

REGIE DES DECHETS MENAGERS – DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'EXPLOITATION (M.PHILIPPE MAUFFREY)

Le conseil :

- Reporte cette délibération.

C 20-05-2014

TOURISME - EPIC COMMUNAUTAIRE OFFICE DE TOURISME - DESIGNATION DES MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION (M. MICHEL SIMON)

Le conseil :

- Approuve la nouvelle composition des Membres du Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Communautaire,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les documents afférents.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	80
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	2
	NON PARTICIPE	0

C 21-05-2014

TOURISME - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2014 A L'EPIC COMMUNAUTAIRE « OFFICE DE TOURISME DE NIORT-MARAIS POITEVIN - VALLEE DE LA SEVRE NIORTAISE » (M. MICHEL SIMON)

Le conseil :

- Autorise le versement à l'EPIC « Office de tourisme Niort / Marais Poitevin / Vallée de la Sèvre Niortaise » d'une subvention de fonctionnement 2014 de 148 500 €,
- Approuve la convention et autorise sa signature.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	82
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 22-05-2014

HABITAT - PLH 2010-2015 - MISE EN OEUVRE DE LA FICHE 4 RELATIVE A LA PRIMO-ACCESSION A LA PROPRIETE SOUS CONDITIONS (ELEMENTS COMPLEMENTAIRES SUR LE DISPOSITIF DU « PRET A 0% DE LA CAN ») (M. JACQUES BILLY)

Le conseil :

- Valide le dispositif du « Prêt à 0 % de la CAN » et sa mise en œuvre pour 2014 et 2015,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué, à signer toutes les conventions et autres documents nécessaires à la mise en œuvre de cette action relative à la primo-accession à la propriété.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	82
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 23-05-2014

HABITAT - RATTACHEMENT DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT « HABITAT SUD DEUX-SEVRES » A LA CAN - DETERMINATION DU NOMBRE DES MEMBRES DU FUTUR CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HABITAT SUD DEUX-SEVRES ET DESIGNATION DE CES 14 MEMBRES COMPOSANT LES COLLEGES « ELUS », « PERSONNES QUALIFIEES » ET « INSERTION » (M. JACQUES BILLY)

Le conseil :

- Valide le nombre total des membres du nouveau Conseil d'Administration d'Habitat Sud Deux-Sèvres,
- Valide la répartition par « Collèges » des Administrateurs du nouveau Conseil d'Administration d'Habitat Sud Deux-Sèvres,
- Désigne les 14 membres du nouveau Conseil d'Administration d'Habitat Sud Deux-Sèvres répartis dans les Collèges « Elus », « Personnes qualifiées » et « Insertion »,
- Valide les membres sollicités par la CAN du nouveau Conseil d'Administration d'Habitat Sud Deux-Sèvres répartis dans le Collège des « Socio-professionnels »,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tous les actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	82
	CONTRE	0
	ABSTENTIONS	0
	NON PARTICIPE	0

C 24-05-2014

DEVELOPPEMENT DURABLE - AGENDA 21 - RENOUVELLEMENT DE LA DEMARCHE CIT'ERGIE (MME DANY BREMAUD)

Le conseil :

- Approuve le renouvellement de la démarche Cit'Ergie pour une période de 4 ans (2014-2017),
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à solliciter l'ADEME ou tout autre partenaire pour la demande de subventions et le soutien à la mise en œuvre de la démarche Cit'Ergie,
- Autorise le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à signer tout document visant à intervenir sur ce sujet.

Adopte :	UNANIMITE	
	POUR	82
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
	NON PARTICIPE	0

C 25-05-2014

AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE -
SUBVENTION AU PROFIT DE L'UNION REGIONALE DES SCOP POUR LA FORMATION-ACTION
CAMPUS COOPERATIVE 2014 (M. ERIC PERSAIS)

Le conseil :

- Attribue à l'URSCOP une subvention de 1 250 € par jeune habitant la CAN et participant à la formation-action Campus Coopérative 2014, avec un plafond de 5 000 €,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tous documents afférents.

Adopte : UNANIMITE
POUR 73
CONTRE 0
ABSTENTIONS 8
NON PARTICIPE 0

C 26-05-2014

AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE -
SUBVENTION AU PROFIT DE LA SCIC ELAN COOPERATIF NIORTAIS POUR LE PROJET
PIMENTS (M. ERIC PERSAIS)

Le conseil :

- Attribue à la SCIC Elan Coopératif Niortais une subvention de 15 000 € maximum pour l'année 2014 ; la moitié de la subvention est conditionnée au nombre de jeunes ayant effectivement créé leur activité (forfait de 750 € par jeune, avec un plafond de 7 500 €),
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tous documents afférents.

Adopte : UNANIMITE
POUR 79
CONTRE 0
ABSTENTIONS 2
NON PARTICIPE 0

C 27-05-2014

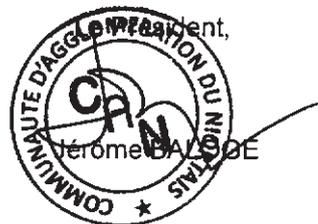
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SEMTAN
(M. JACQUES MORISSET)

Le conseil :

- Désigne Monsieur Marc THEBAULT comme représentant permanent de la Communauté d'Agglomération du Niortais, porteur des parts sociales de la CAN à l'Assemblée Générale de la SEMTAN,
- Désigne pour siéger au Conseil d'Administration de la SEMTAN Monsieur Marc THEBAULT, et l'autorise à occuper toutes fonctions que le Conseil d'Administration voudra bien lui donner.

Adopte : UNANIMITE
POUR 81
CONTRE 0
ABSTENTION 0
NON PARTICIPE 0

Certifie l'affichage
du compte rendu des décisions du Conseil de Communauté
Le 20 mai 2014



COMPTE RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT

Tableau des marchés entre 1000€ HT et 3999€ HT

Date de signature du marché par la CAN	Service	Titre	Montant HT
26/02/2014	RH	Formation des nouveaux utilisateurs SEDIT Finances	2 210,00 €
07/03/2014	RH	Formation DSA - PSE agents du service des sports d'eau	2 054,00 €
31/03/2014	STI	Prestation mise en place formulaire d'annuaire	1 300,00 €
01/04/2014	ASST	Licence supplémentaire TOPSPANC	1 000,50 €
01/04/2014	ASST	25T de chlorure ferrique - Pelle Chat	4 450,00 €
04/04/2014	PLE	Centre d'exploitation des TAN : installation d'éclairages extérieurs (3 projecteurs)	2 484,78 €
07/04/2014	PLE	Site Marcel Pagnol : Mobilier salle de restauration	2 484,78 €

08/04/2014	RH	Formation PDU	1 276,00 €
11/04/2014	ASST	Entretien véhicule - STEP	1 150,00 €
11/04/2014	ASST	Transport des boues	2 929,00 €
11/04/2014	ASST	Epandage boues	2 670,00 €
11/04/2014	ASST	Etude auprès de la Ligue Française Protection des Oiseaux (LPO)	3 950,00 €
14/04/2014	ASST	Aménagement poste refoulement de La Gorre à Amuré	5 500,00 €
14/04/2014	ASST	Pose refoulement PVC - Le Vanneau-Irleau	5 000,00 €
14/04/2014	ASST	Fourniture 7 tampons eaux usées - Niort	1 500,00 €
14/04/2014	ASST	Intervention sur branchement eaux usées - Niort	1 000,00 €
14/04/2014	ASST	Réparation avec création regard de visite branchement eaux usées - Niort	2 000,00 €
14/04/2014	ASST	Fourniture 18 tampons eaux usées - Le Vanneau-Irleau	1 000,00 €

14/04/2014	ASST	Fourniture 7 tampons eaux pluviales - Niort	1 500,00 €
15/04/2014	PLE	Piscine de Pré-Leroy : maintenance des vannes modulantes, des pompes doseuses et des inverseurs de chlore	2 506,00 €
15/04/2014	STI	Achat PC et licences SQL serveur pour gestion des piscines	6 085,00 €
16/04/2014	PLE	Site Marcel Pagnol : achat de chaises pour les différentes salle de réunion	2 162,40 €
16/04/2014	PLE	Site Marcel Pagnol : achat de mobilier pour l'accueil	2 247,93 €
17/04/2014	PLE	Site Marcel Pagnol : achat de 3 boîtes aux lettres 15 cases verticales	3 300,00 €

Décisions concernant des marchés passés au dessus de 4 000 € HT
(les marchés sont consultables auprès du service des Assemblées)

Date de dépôt de la décision en Préfecture	Services	Titre	Montant et/ou Observations
05/02/2014	ASST	Déplacement d'ouvrage BTA, Poste Refoulement REYE, rue Sainte Claire Deville à Niort	6 722,92 € TTC
18/02/2014	ASST	Prélèvements et analyses des micropolluants en sortie des Stations d'Epuración de Niort Goillard et Pelle Chat	5 141,80 € TTC
21/02/2014	DEVECO-ASST	Prestations de détection et de géolocalisation des réseaux existants rue Vaucanson à Niort	Montant du devis ADRE: 9 280,00 € HT
07/03/2014	Musée	Convention relative au dépôt-vente du livre de Martine Hoyas dédié à Jacques Coulais	Livre vendu 15 € TTC, la CAN reversera à l'Artiste 11,25 € TTC par livre vendu.
26/03/2014	ASST	Journées d'appui technique à l'exploitant de STEP	14 227,20 € TTC
28/03/2014	ASST	Inspection télévisée et test d'étanchéité avant réhabilitation de la canalisation du Lambon	Montant du marché: 9 425,50 € HT

31/03/2014	RDM	Accord de partenariat pour le dépôt de conteneurs de collecte de textile et le tri des textiles collectés sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais	Accord de partenariat conclu pour une durée de 4 ans renouvelable 1 fois par tacite reconduction
08/04/2014	PLE	Achat de rayonnage pour le site Marcel Pagnol	4 500 € HT
08/04/2014	ETCO	Travaux de création d'une liaison souterraine de fibre optique entre l'hôtel de ville de Niort et le site Marcel Pagnol	/
08/04/2014	ETCO	Travaux de sécurité fibre optique - Avenant n°1	/
08/04/2014	ETCO	Création de liaisons souterraines de fibres optiques entre 4 bâtiments - Avenant n°1	/

Décisions liées à toutes les autres délégations du Président
(les pièces annexes sont consultables auprès du service des assemblées)

Date de dépôt de la décision en Préfecture	Services	Titre	Montant et/ou Observations
25/03/2014	DEVECO	Convention pour l'alimentation en gaz naturel de l'extension du Parc d'Activités de Trevins (Chauray) avec GRDF	/
28/03/2014	PLE	Convention d'occupation entre la Ville de Niort et la CAN - Location "Ferme GIRAUD"	/
15/04/2014	Communication	Location du stand de la Communauté d'Agglomération du Niortais à la Foire Exposition de Niort	1 578 € TTC
15/04/2014	Communication	Achat des billets d'entrées à la Foire Exposition de Niort pour les agents de la CAN	5 643 € TTC
15/04/2014	DEVECO	Convention de location d'un atelier à la Foye-Monjault avec l'association La Briqueterie ACI-OF	Loyer: 188,45 €/mois

Date de dépôt de la décision en Trésorerie	Services	Titre	Montant et/ou Observations
27/01/2014	Finances	Nomination du régisseur et du mandataire suppléant pour la régie de recettes de la médiathèque Pierre Henri Mitard à Usseau	Montant de l'indemnité de responsabilité d'un montant annuel de 110 €
19/03/2014	Finances	Modification de l'indemnité et du cautionnement du régisseur pour la régie d'avances des chèques loisirs	Montant de l'indemnité de responsabilité d'un montant annuel de 110 €